



Déplacement professionnel non remboursé

Par Visiteur

Bonjour tout le monde,

Je m'adresse à vous car je suis dans une situation assez compliquée avec mon ancien employeur (agence d'intérim). Lors de ma mission d'intérim, je devais effectuer des déplacements pro et je devais les organiser de mon côté en amont puis l'agence rembourser mes frais au fur et à mesure. J'ai donc réserver mon logement sur booking une semaine avant mon futur déplacement sauf que le lundi l'intérim me contacte pour me mettre en fin de mission, alors que mon déplacement était le mercredi. Dans un accord commun mon interlocuteur me dit de voir avec booking pour annuler et si cela n'était pas possible il procéderais à un remboursement de cette avance. Booking m'annonce qu'ils ne peuvent pas me rembourser car je me suis rétractée trop tard et l'agence m'annonce que finalement ils me rembourseront pas car le logement était réservé hors contrat. Je me tourne vers vous afin d'avoir des solutions à ce problème. Je m'excuse par avances pour les éventuelles fautes ou formulations.

Bonne journée à vous,